Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INAUGURATION À L'UNIL

Université : inauguration des bâtiments restaurés du Château de Dorigny et de la ferme de la Mouline, ainsi que du nouveau bâtiment Extranef

Le Conseil d'Etat, par la cheffe du DFJ Anne-Catherine Lyon, a inauguré et mis à disposition de l'UNIL les bâtiments restaurés du Château de Dorigny et de la ferme de la Mouline, ainsi que le nouveau bâtiment Extranef. Les restaurations permettent de valoriser deux constructions historiques, inscrites au patrimoine cantonal ; quant à la nouvelle construction, elle se caractérise par sa conception novatrice. Ces travaux doivent permettre à l'UNIL de poursuivre les développements en cours.

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) a, ce jour et au nom du Conseil d'Etat, inauguré et mis à disposition de l'Université de Lausanne (UNIL) les bâtiments restaurés du Château de Dorigny et de la ferme de la Mouline, ainsi que le nouveau bâtiment Extranef.

Le Château de Dorigny et la ferme de la Mouline sont des constructions historiques, inscrites au patrimoine cantonal. Le premier de ces bâtiments, dont l'origine remonte à la fin du 17ème siècle, a connu diverses affectations au fil du temps. Tour à tour papeterie utilisant l'énergie hydraulique de la Chamberonne, puis maison de campagne, le Château est devenu propriété de l'Etat de Vaud en 1963 et, depuis, a hébergé divers services de l'Etat avant d'être mis à disposition de l'UNIL en 1998. La ferme de la Mouline, quant à elle, est un témoin de la seconde moitié du 18ème siècle. Exploitée jusque vers le milieu des années 1960, elle a par la suite abrité le Service des aménagements extérieurs de l'UNIL.

L'Extranef, pour sa part, est un bâtiment entièrement nouveau qui se caractérise par le fait que c'est le premier bâtiment universitaire, en Suisse, intégrant les principes du développement durable. Entièrement construit en modules préfabriqués il pourrait, si nécessaire, être entièrement démonté, déplacé, puis remonté pour un usage similaire ou à d'autres fins. L'Extranef est entièrement affecté à la Faculté des hautes études commerciales.

Le rythme soutenu des constructions universitaires au cours de ces dernières années traduit non seulement le dynamisme de l'UNIL, mais également la volonté des autorités de doter la place universitaire lausannoise d'outils de travail correspondant à la mesure de ses ambitions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mars 2007

DFJ, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, 021 316 30 01 Henry Isler, directeur des affaires universitaire au sein de la direction générale de l'enseignement supérieur, 021 316 35 02